



TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

CÔTE-DE-BEAUPRÉ CHARLEVOIX CHARLEVOIX-EST

PLAN PAYSAGE DE LA ROUTE 138 : UN BILAN POSITIF

Élaboré en 2013, le Plan paysage de la route 138 présente un bilan positif : il a encouragé la réalisation de multiples projets tout le long de son parcours, de Boischatel à Baie-Sainte-Catherine.

La route 138 est un axe routier majeur qui propose une variété de paysages unique au Québec où la tradition artistique est riche. Qu'ils soient peintres, écrivains, photographes, les artistes de tous les temps ont été inspirés par les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Le Plan paysage de la route 138 propose de poursuivre et d'enrichir cette tradition artistique et met en valeur ce que les artistes nous ont révélé : le terroir, les paysages naturels, l'agriculture, etc.

Les diverses mesures proposées par ce Plan paysage sont :

- L'aménagement de haltes ou de belvédères le long du parcours de la route 138, véritables vitrines de la région ;
- L'amélioration des traversées de villes et de villages par divers aménagements ;
- La signalisation et des aménagements pour inciter le visiteur à découvrir les nombreux attraits de la région ;
- Le verdissement des abords de la route 138 ;
- La mise en valeur du terroir et de l'agriculture comme paysages à préserver ;
- Le maintien du caractère forestier des abords de la route 138.

Après son dévoilement en septembre 2013, le Plan paysage a été diffusé auprès de 25 municipalités, organismes et ministères concernés. Peu à peu, une mobilisation accrue du milieu s'est créée autour de projets rassembleurs dont l'aménagement de haltes ou de belvédères, le verdissement des abords de la route 138 dont le projet-pilote dans la municipalité de L'Ange-Gardien ou l'embellissement de la route 138 sur la Côte-de-Beaupré.

1. Les haltes et les belvédères

Grâce à deux appels de projets tenus dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale (éditions 2013-2016 et 2017-2019), plusieurs municipalités ou organismes ont pu réaliser des concepts de haltes du paysage qui s'inscrivent dans les lignes directrices du Plan paysage : les municipalités de L'Ange-Gardien, de Château-Richer, de Saint-Hilarion et de La Malbaie et la Corporation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré. D'autres municipalités ont réalisé l'aménagement de belvédères : Baie-Sainte-Catherine et Saint-Siméon. La municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a préparé le concept d'une halte à l'intersection de la route 138 et de la rue Principale et, a ensuite aménagé la halte.

Halte de Petite-Rivière-Saint-François



Pour accompagner les municipalités dans l'élaboration d'un concept d'aménagement d'une halte routière qui répond à la « signature artistique » proposée par le Plan paysage, la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est a réalisé un *Guide de conception de haltes du paysage* qui intègre les éléments distinctifs du Plan paysage et sa signature artistique.

Plusieurs municipalités s'en sont inspirées. À L'Ange-Gardien, une fois le concept élaboré, on a aménagé le parc riverain Espace Fillion en intégrant une passerelle en porte-à-faux au-dessus du fleuve Saint-Laurent rappelant l'ancien pont de glace qui reliait l'Île d'Orléans à la Côte-de-Beaupré. Il s'agit d'une thématique qui fait valoir l'histoire du lieu, une des orientations conceptuelles du *Guide*.

Le concept de la halte Le Pélican, localisée à La Malbaie, a été élaboré en 2015. S'inspirant des trois orientations conceptuelles du *Guide*, la municipalité a choisi cet emplacement optimal déjà fréquenté par les résidents d'où l'on aperçoit l'embouchure de la rivière Malbaie se jetant dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, et de l'autre côté de la rivière, la Ville de La Malbaie. Il s'agit là d'un ensemble composant un panorama grandiose. La thématique retenue est maritime avec le bord de mer et les marées. Quant à la dimension artistique, elle se traduit notamment par du mobilier urbain en bois, rappelant l'aspect maritime du lieu et, par des végétaux indigènes ou naturalisés, résistants aux embruns salins.

Au cours des années, un réseau de haltes du paysage sera créé et constituera un circuit à visiter ainsi qu'un levier pour le développement et la promotion du territoire.

2. Le verdissement des abords de la route 138 dans la municipalité de L'Ange-Gardien

En 2017, la municipalité de L'Ange-Gardien a terminé la première phase du projet-pilote de verdissement réalisé au sud du boulevard Sainte-Anne, de la limite ouest de la municipalité au carrefour Casgrain.

Selon le concept élaboré par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), des hémérocailles et des élymes des sables, essences résistantes et caractéristiques de la région, ont été plantées sur l'emprise du ministère, situé au-devant de ces cinq entreprises de L'Ange-Gardien :

- Roulottes Langlois;
- Automobiles Langlois Volkswagen;
- Ford L'Ange-Gardien;
- Solaris;
- Immeubles Mimallex.

Pour réaliser ce verdissement, la municipalité de L'Ange-Gardien a pu compter sur ses partenaires : la MRC de La Côte-de-Beaupré, Développement Côte-de-Beaupré, le Secrétariat à la Capitale-Nationale et les entreprises qui ont investi 25 % du coût de plantation devant leur propriété.

Une deuxième phase est prévue en 2018. Ce projet-pilote aura des impacts sur l'amélioration du cadre de vie. Il démontre à la fois la vision concertée et la grande collaboration qui animent plusieurs partenaires de la Côte-de-Beaupré.

3. L'embellissement de la route 138 sur la Côte-de-Beaupré

Créé en 2014, le Fonds régional d'embellissement de la route 138 a soutenu la réalisation de plusieurs enseignes, d'aménagements paysagers et de rénovations de bâtiments commerciaux de qualité, de Boischatel à Saint-Tite-des-Caps. La MRC de La Côte-de-Beaupré et Développement Côte-de-Beaupré sont les partenaires financiers.

Lors du lancement du Fonds en 2014, une somme de 60 000 \$ était disponible pour soutenir la réalisation d'enseignes et d'aménagements paysagers de qualité pour les entreprises localisées le long de la route 138.

En 2017, un troisième volet s'est ajouté : la rénovation de bâtiments commerciaux.

Doté d'une enveloppe de 90 000 \$, le Fonds permet maintenant aux entreprises de rénover leur façade, réaliser un aménagement paysager ou changer leur enseigne.

À ce jour, plus de 60 entrepreneurs ont entrepris une démarche pour réaliser des travaux concernant un ou plusieurs volets du Fonds. De ce nombre, 14 d'entre eux ont obtenu l'aide financière du Fonds. Une somme de près de 50 000 \$ leur a été allouée, un levier qui a permis des investissements globaux de 163 900 \$.

De 2014 à 2017, certains entrepreneurs, en plus d'installer des enseignes ou de réaliser des aménagements paysagers, ont entrepris des travaux majeurs de rénovation sur leur bâtiment. En voici quelques-uns : Fenêtres Lefrançois, à Château-Richer, la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix, à Saint-Tite-des-Caps, le restaurant Le Montagnais, à Sainte-Anne-de-Beaupré et Spécibois, à Château-Richer.

Plusieurs projets devraient se réaliser au cours des prochaines années, améliorant l'apparence des bâtiments, favorisant l'attractivité commerciale et augmentant les retombées économiques des entreprises.

Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix, à Saint-Tite-des-Caps

Bâtiment avant les rénovations

Bâtiment après les rénovations avec la nouvelle enseigne

